

RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00139
Numéro SIREN : 819 065 285
Nom ou dénomination : 3C ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2019 sous le numéro de dépôt 233

Désignation de l'entreprise SAS 3C ELEC Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 47 RUE PERAUDEL 81100 CASTRES

Numéro SIRET * 8 1 9 0 6 5 2 8 5 0 0 0 1 0 *Certifié conforme à l'original 24/01/2019*

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 6 2 0 1 8</u>	<u>3 0 0 6 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 673	2 402
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	1 673	2 402
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	5 470	7 327
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	14 098	11 848
	Autres * (3)	072	074	8 351	1 563
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	36 651	50 779
Charges constatées d'avance *		092	094	923	1 896
Total II		096	098	65 494	73 412
Total général (I+II)		110	112	67 167	75 814

PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	15 000	15 000
	Ecarts de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126	1 500	
	Réserves réglementées *	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	31 828	
	Report à nouveau	134	134		
	Résultat de l'exercice	136	136	7 557	40 828
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	55 885	55 828
	Provisions pour risques et charges	154	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		2 008
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	4 220	6 045
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	7 061	11 934
	Produits constatés d'avance	174	174		
Total III		176	176	11 282	19 986
Total général (I + II + III)		180	180	67 167	75 814

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3C ELEC		Exercice N clos le 13 00 6 2018		Exercice N-1 clos le 13 00 6 2017		Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			217		218	97 210	114 721		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(2 773)	2 773			
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
Autres produits			230	0	347				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	94 437	117 841			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	32 352	48 951			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(917)	(4 553)			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	19 401	20 442			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	765	244	1 797	1 579			
	Rémunérations du personnel *			250	22 200				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	10 035				
	Dotations aux amortissements *			254	729	643			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	17	20		
			260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	85 615	67 082		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 822	50 759			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290	80				
	Charges financières		(V)	294					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347		300	10			
			348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	1 335	9 931			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	7 557	40 828			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 557	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	1 335				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990	
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	8 902	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	8 902	372			

SAS 3C ELEC
47 RUE PERAUDEL

81100 CASTRES

ANNEXE DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

CABINET DOMINIQUE BILLOUX

27 BD GEORGES CLEMENCEAU

EXPERT COMPTABLE

81100 CASTRES

05 63 72 48 96

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 67 166.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 97 209.97 Euros et dégageant un bénéfice de 7 557.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice a été rémunéré le directeur général à compter du 1er juillet 2017. Sur l'exercice précédent le directeur général n'était pas rémunéré ce qui justifie la variation du bénéfice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	645		
Matériel de transport	2 400		
TOTAL	3 045		
TOTAL GENERAL	3 045		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			645	645
Matériel de transport			2 400	2 400
TOTAL			3 045	3 045
TOTAL GENERAL			3 045	3 045

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43	129		172
Matériel de transport	600	600		1 200
TOTAL	643	729		1 372
TOTAL GENERAL	643	729		1 372

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	129				
Matériel de transport	600				
TOTAL	729				
TOTAL GENERAL	729				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	14 098	14 098	
Impôts sur les bénéfices	7 922	7 922	
Taxe sur la valeur ajoutée	318	318	
Débiteurs divers	111	111	
Charges constatées d'avance	923	923	
TOTAL	23 372	23 372	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 220	4 220		
Personnel et comptes rattachés	1 422	1 422		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 157	2 157		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 827	2 827		
Autres impôts taxes et assimilés	78	78		
Groupe et associés	578	578		
TOTAL	11 282	11 282		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		150		150

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Pas d'acquisition du fonds. création. La directive Européenne 2013/34/UE ne trouve pas à s'appliquer dans notre société

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition historique à défaut de variation importante du prix d'acquisition à la fin de l'exercice.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	989
Dettes fiscales et sociales	78
Total	1 067

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	923
Total	923

Le 12/09/2018
PRESIDENT M. CALVES PASCAL

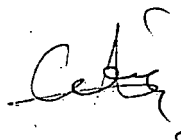


Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				15 000	15 000
Nbre des actions ordinaires existantes				150	150
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				114 721	97 210
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				51 402	9 621
Impôts sur les bénéfices				9 931	1 335
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				40 828	7 557
Résultat distribué					7 502
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				276.47	55.24
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				272.19	50.38
Dividende distribué à chaque action					50.01
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice					22 200
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					10 035

CASTRES 01

S.A.S 3C ÉLEC

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 Euros

Siège social : 47, Rue Péraudel-81100 CASTRES

RCS CASTRES 819 065 285

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2018

L'an **deux mille dix-huit** et le **vingt-huit décembre** à **onze heures**, les associés de la Société **3C ÉLEC**, société par actions simplifiée au capital de **15 000 Euros** divisé en **150 actions**, dont le siège social est à CASTRES, 47, Rue Péraudel se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre (envoi simple) adressée aux associés.

Sont présents

- Monsieur **PAGES Cyril**, propriétaire de cinquante actions.
- Monsieur **CALVES Christian**, propriétaire de cinquante actions.
- Monsieur **JULLIEN Christophe**, propriétaire de cinquante actions

Soit les trois actionnaires présents titulaires de **150 actions** sur les **150 actions** émises par la Société.

Monsieur **CALVÈS Christian** préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance réunissent **150 actions**, soit plus de la majorité des actions ayant un droit de vote. L'assemblée est en conséquence déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux associés;
- les statuts de la Société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **30 juin 2018**;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- le rapport spécial du Président.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport spécial du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux actionnaires dans les délais réglementaires.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2018** et quitus au Président et aux Directeurs Généraux pour l'exercice écoulé ;
- Affectation du résultat ;

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et de son rapport spécial.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2018** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au **Président** et aux **Directeurs Généraux** de la société, entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice** s'élevant à **7 557.22 Euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	7 557.22 Euros
Réserve Légale	Néant Euros
Autres Réserves	4 557.22 Euros
Dividendes distribués	3 000.00 Euros

Le dividende brut servi par action sera de **20€**, soit pour **150 actions** une distribution totale de **3 000 €**. Les associés ont décidé de soumettre cette distribution au prélèvement forfaitaire unique (Flat Tax) de 30%. En conséquence, le montant net distribué par action sera de **14€**. Ce dividende sera payé au siège social à compter du 5 janvier 2019.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions légales prévues à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé les distributions effectuées au cours des trois derniers exercices, précision étant faite qu'au 30 juin 2018 nous clôturons notre deuxième exercice.

Exercice concerné	Date de mise en paiement	Montant des dividendes	Abatt.40%.
30.06.17	04.01.2018	7 500.00 €	7 500.00

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIÈME RESOLUTION

Approbation des conventions

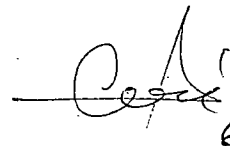
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve le rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à **douze heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Mr Christian CALVÈS



Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platière 81100 CASTRES

TEL. 05 63 62 58 80

TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43

Internet : www.infogreffe.fr

05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

3C ÉLEC

47 rue Péraudel

81100 Castres

V/REF :

N/REF : 2016 B 139 / 2019-B-233

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 29/01/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

3C ÉLEC

Société par actions simplifiée

47 rue Péraudel

81100 Castres

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-233 le 01/02/2019

R.C.S. CASTRES 819 065 285 (2016 B 139)

Fait à CASTRES le 01/02/2019,

Le Greffier

